

COMMUNIQUE DE PRESSE
2023.01.24

Proposition de Loi « RATIOS SOIGNANTS par PATIENTS » : RATIONNALISATION ou RATIONNEMENT ?

L'Union InterProfessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques (UIPARM) réunie le vendredi 20 janvier 2023

- a pris **acte de l'intérêt** que la représentation nationale sénatoriale porte aux difficultés d'effectifs en regard des charges de travail des personnels soignants des établissements de santé et souhaite traduire par une proposition de loi ...
- mais **s'étonne et regrette amèrement** que l'organisation, par la rapporteure, des auditions d'organisation professionnelles hémi-néglige l'avis de l'ensemble des professionnels rééducateurs et médicotechniques des établissements de santé et de leur encadrement, dont les rôles sont indispensables aux différentes prises en soins et en charge des patients hospitalisés dans les hôpitaux publics ou privés,
- **s'inquiète** de l'éventuel aboutissement d'une PPL **qui ne viserait que** les collègues infirmiers et aides-soignants, tant la situation de **tension des effectifs touche l'ensemble des paramédicaux** du fait d'une perte d'attractivité de l'exercice dans les établissements voire d'une perte de sens de l'utilité sociale des professions et métiers.

L'UIPARM et ses organisations constituantes estiment, dans tous les cas, que la recherche indispensable de sécurité et de qualité

- des soins et actes contributifs aux diagnostics et aux traitements dus aux patients,
- de condition d'exercice, de qualité de vie et de sens au travail des professionnels de santé

ne peut se suffire de l'édiction de ratios minimaux, qui pourraient s'avérer contre productifs et délétères sur l'activité et l'adaptabilité à un surcroit temporaire ou pérenne des besoins.

L'UIPARM estime que, pour permettre une adéquation de l'offre de soins à la demande, toute disposition d'ordre législatif ou réglementaire visant à établir des ratios doit s'accompagner impérativement :

- d'une **politique de fidélisation** volontariste qui permette aux professionnels une véritable reconnaissance par le plein épanouissement, le plein développement et la pleine réalisation de l'élaboration de leurs potentiels et ambitions,
- de l'élaboration - avec les professionnels concernés par filière - de **véritables outils d'analyses des charges de travail adaptables et modulables** aux évolutions des attentes, des besoins et des ressources technologiques et humaines.

Contacts presse : Communication UIPARM Tél. 06 62 37 08 03

- *Didier Prudent, Président UIPARM, www.uiparm.fr*
- *Ghislain Grodard-Humbert, Président AFDN (Association Française des Diététiciens Nutritionnistes) Tél. 07 87 09 04 39*
- *Matthieu Caby, Président AFPPE (Association Française du Personnel Paramédical d'Electroradiologie), Tél. 06 87 57 35 63*
- *Edwige Caroff, Présidente AFTLM (Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical), Tél. 06 98 94 44 38*
- *Arnaud Schabaille, Président ANFE (Association Nationale Française des Ergothérapeutes), Tél. 01 45 84 30 97*
- *Myriam Merlet, Présidente ANPPH (Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière) Tél. 06 08 25 22 61*
- *Pierre-Henri Haller, Président CNKS (Collège National de la Kinésithérapie Salariée) Tél. 06 62 37 08 03*